



Assemblée générale

Vingt deuxième session
Chengdu (Chine), 11-16 septembre 2017

A/22/Note Inf.2
Madrid, 11 août 2017
Original: anglais

Note d'information n°2

1. Inscription

Nous rappelons aux participants que l'**inscription** à la session de l'Assemblée se fait **en ligne**. Le formulaire de participation est disponible sur le site internet de l'OMT à l'adresse : <http://lmd.unwto.org/fr/event/assemblee-generale-vingt-deuxieme-session>. La date limite a été repoussée au **vendredi 18 août**. Pour toute question relative à l'inscription, veuillez écrire à l'OMT à l'adresse: assembly@unwto.org.

Le site internet de l'événement www.unwtoga22.org offre des informations détaillées sur le pays hôte, les lieux de réunion, les manifestations spéciales et parallèles, les visites techniques, les programmes d'activités sociales, le transport, l'hébergement et les excursions.

2. Pouvoirs et procurations

Suivant les indications fournies dans la Note d'information n°1, les délégués sont priés d'envoyer un **exemplaire scanné de leurs pouvoirs**. Pour se faire représenter par une autre délégation, il faut envoyer une **procuration**. Vous trouverez un modèle de lettre de pouvoirs à l'annexe 1 et un modèle de procuration à l'annexe 2.

Les **exemplaires scannés des pouvoirs et des procurations** doivent être **envoyés par courriel avant le vendredi 1^{er} septembre** à Mme Zhanna Yakovleva (Fonctionnaire du protocole) à l'adresse zyakovleva@unwto.org.

Le mandat de représentation est valable pour la totalité de la session de l'Assemblée générale et, si nécessaire, pour la réunion de la commission régionale qui la précède.

3. Badges

Les badges seront distribués à la remise des lettres de pouvoirs (Membres effectifs) et des documents d'identification (Membres affiliés) au comptoir d'enregistrement qui sera installés à l'hôtel accueillant l'événement, l'InterContinental Century City Convention Center.



Les horaires d'ouverture du comptoir d'enregistrement seront les suivants :

- Dimanche 10 septembre : 10:00-17:00
- Lundi 11 septembre : 08:00-17:00
- Mardi 12 septembre : 08:00-19:00
- Mercredi 13 septembre : 07:30-17:00
- Jeudi 14 septembre : 08:00-17:00

4. Hébergement

- Adresse de l'InterContinental Century City Chengdu :
88 Shijicheng Rd, Wu Hou Qu, Chengdu (Chine)
- Adresse du Holiday Inn Chengdu Century City-WestTower :
208 East Tower, Century City Blvd, Chengdu (Chine)

5. Demandes de réunions bilatérales

Pour permettre une coordination et une programmation optimales des réunions bilatérales du Secrétaire général de l'OMT avec les Membres, ces derniers sont priés de se mettre en contact avec Mme Egle Miskinyte, au Cabinet du Secrétaire général, par courriel (emiskinyte@unwto.org) ou par téléphone au +34 629 072 111.

Les réunions entre deux Membres ou plus doivent être coordonnées directement par les intéressés. Seules les demandes de salle de réunion devront être adressées à Mme Egle Miskinyte, par courriel (emiskinyte@unwto.org) ou par téléphone au +34 629 072 111.

6. Segment de haut niveau

Dans le contexte de l'Assemblée générale, un Segment de haut niveau sur « Le tourisme et les objectifs de développement durable & L'établissement de partenariats pour le développement – L'exemple de l'initiative "Une Ceinture une Route" » sera organisé le matin du **mercredi 13 septembre**, après l'ouverture de l'Assemblée. Le programme sera communiqué prochainement.

Le Segment de haut niveau offre un espace de discussion aux décideurs à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale de l'OMT sur les moyens d'accroître la contribution du tourisme aux objectifs de développement durable. Après l'accord historique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, 2016 a été la première année de planification et de mise en œuvre, dans les pays, des objectifs de développement durable. Il ne sera possible de traduire les engagements en actions et en résultats que si le développement durable occupe une place centrale, et non plus périphérique, dans la prise de décision des organismes publics et privés. Les objectifs de développement durable de portée universelle fixent un nouveau cap. Dans ce contexte, le tourisme peut et doit jouer un rôle prépondérant pour assurer un meilleur avenir pour l'humanité et pour la planète.

7. Concours de vidéos

La date limite pour soumettre des vidéos au Concours OMT de vidéos de tourisme a été repoussée au **samedi 12 août**. Veuillez consulter la page <http://lmd.unwto.org/unwto-tourism-video-competition-2017>.

Les sept gagnants de l'édition 2017 du Concours OMT de vidéos de tourisme (un par région de l'OMT, plus le « prix du public ») seront annoncés au cours de la troisième séance plénière de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale.

Pour toute question, veuillez contacter l'équipe de la Communication de l'OMT à l'adresse : comm@unwto.org.

8. Visites techniques

Des informations à jour sur les visites techniques et le programme des accompagnants sont fournies à l'adresse www.unwtoga22.org.

9. Coordonnées

Coordonnateurs OMT	Coordonnateurs pays hôte
M. Munir RAYES Chef des Services de conférence Tél. : +34 915 678 189 Courriel : conf@unwto.org	Mme TAO Li Administration nationale chinoise du tourisme (CNTA) Courriel : ltao@unwto.org
Mme Yolanda SANSEGUNDO Services de conférence Tél. : +34 915 678 188 Courriel : assembly@unwto.org	Mme WEN Mingjun Administration nationale chinoise du tourisme (CNTA) Courriel : mwen@unwto.org

Annexe 1 : Modèle de pouvoirs¹

Lettre type

Papier à en-tête officiel²

Pouvoirs

Je soussigné(e) (nom et titre complet de l'autorité compétente³) certifie par la présente que le Gouvernement de (nom du pays) a autorisé la délégation suivante à le représenter à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme, qui se tiendra du ... au ... 2017 à Chengdu (Chine) :

Chef de délégation : (nom et titre complet)

Chef de délégation suppléant : *(nom et titre complet)*

Membres de la délégation : *(noms et titres complets)*

Fait à *(ville)*, le *(date)*

Nom, titre complet et signature

¹ Il est à signaler que depuis la dixième session de l'Assemblée, seules les lettres ou télécopies officielles portant la signature de l'autorité compétente sont considérées comme des pouvoirs valables. En outre, les pouvoirs ne peuvent être acceptés que s'ils sont rédigés dans l'une des langues de travail de l'Assemblée générale ou accompagnés d'une traduction appropriée.

² Portant le logo officiel du ministère

³ Veuillez noter que depuis la douzième session de l'Assemblée générale, seuls les pouvoirs émanant du chef de l'État, du Premier Ministre, du Ministre des affaires étrangères ou du Ministre responsable du tourisme de l'État, ou leur équivalent, et des ambassadeurs des États accrédités auprès de l'Espagne, sont considérés valables. Veuillez noter également que conformément à la résolution A/RES/649(XXI), la Commission de vérification des pouvoirs considérera comme non valables les pouvoirs ou lettres de procuration enfreignant le principe du secret du vote.

Annexe 2 : Modèle de pouvoirs de représentation (procuration)⁴

Lettre type⁵*Papier à en-tête officiel⁶***Pouvoirs (de représentation – procuration)**

Je soussigné(e) (nom et titre complet de l'autorité compétente⁷) ne pourrai pas assister à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme, qui se tiendra du ... au ... 2017 à Chengdu (Chine) pour les raisons suivantes⁸ : En conséquence, j'autorise par la présente (nom et titre complet du délégué⁹) de la délégation de (nom du Membre effectif) à représenter le Gouvernement de (nom du Membre effectif) et à voter¹⁰ en son nom à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme :

Fait à (*ville*), le (*date*)

Nom, titre complet et signature

⁴ Si un Membre effectif n'est pas en mesure de participer à l'Assemblée générale, il peut s'y faire représenter exceptionnellement par un membre de la délégation d'un autre État, à condition de produire une lettre ou télécopie officielle signée par l'autorité compétente désignant la personne qui représentera l'État et, s'il y a lieu, lui donnant pouvoir pour voter en son nom.

⁵ Il est à signaler que depuis la dixième session de l'Assemblée, seules les lettres ou télécopies officielles portant la signature de l'autorité compétente sont considérées comme des pouvoirs valables. De plus, les pouvoirs ne peuvent être acceptés que s'ils sont rédigés dans l'une des langues de travail de l'Assemblée générale ou accompagnés d'une traduction appropriée.

⁶ Portant le logo officiel du ministère

⁷ Veuillez noter que depuis la douzième session de l'Assemblée générale, seuls les pouvoirs émanant du chef de l'État, du Premier Ministre, du Ministre des affaires étrangères ou du Ministre responsable du tourisme de l'État, ou leur équivalent, et des ambassadeurs des États accrédités auprès de l'Espagne, sont considérés valables.

⁸ Conformément à la résolution A/RES/633(XX), a) il ne peut être donné de pouvoirs de représentation que dans des circonstances exceptionnelles, dûment expliquées par écrit par l'État donnant ces pouvoirs et b) la Commission de vérification des pouvoirs examinera le bien-fondé de ces explications.

⁹ Conformément à la résolution A/RES/633(XX), c) il ne peut être donné qu'une seule lettre de pouvoirs de représentation à un délégué représentant un autre État et d) des pouvoirs de représentation ne peuvent être confiés au chef de délégation d'un autre État.

¹⁰ Veuillez noter qu'à moins que les points à l'égard desquels les pouvoirs pour voter sont donnés ne soient clairement précisés, il sera entendu que le ou la délégué(e) a tous pouvoirs pour voter sur tout point de l'ordre du jour au nom du Gouvernement qu'il ou elle représente par procuration. Veuillez noter également que conformément à la résolution A/RES/649(XXI), la Commission de vérification des pouvoirs considérera comme non valables les pouvoirs ou lettres de procuration enfreignant le principe du secret du vote.